

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-723789

145237

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 13306	Société : R.A.M		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ZAHRAOUI FINDO			
Date de naissance : 23/10/1982			
Adresse :			
Tél. : 0663829426 Total des frais engagés : 33088 Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : 			
Date de consultation : 26/12/22			
Nom et prénom du malade : ZAHRAOUI FINDO			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Stéomesie, Oculaire + myopie + Rétinopathie + Maladie Sme			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casa**

Le : **20/10/22**

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/23	4	210	210	INP 2788160
			270	TELE: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95 Lot. Nassim, Lot N°2, Route d'Alzemmour Casablanca - DR. NADIA KARIM DENTISTE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. NADIA KARIM DENTISTE 15 BD GHANDOUR CASABLANCA INP: 095011003	24/12/23	259.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

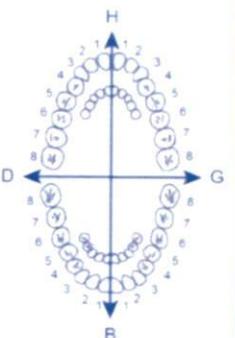
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

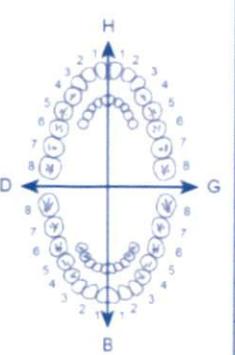
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
EXTRA OPTIC MME NADA LEBBAR 15 BD GHANDOUR CASABLANCA INP: 095011003	02/01/23	2	2	2	2	2800,00 Dhs

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim NAYME
Ophtalmologiste
Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

جراحة الملاحة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

24 décembre 2022

Mr. ZAHRAOUI HIND

129.9 Pxa

OCULARM 0.15%

1 goutte x 3 par jour dans les deux yeux, pendant 2 Mois

259.80

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
tél: 0522 36-60-79 / 0643-08-22-95

صيدلية صوفيا
Pharmacie SOPHIA
Mme. Benbrahim - p. Senna
Bd. Ibnou Sina - CASA
Tél : 022 26 01 24

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdellah Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca
5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقا) بقرنة النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

Ocularm® 0,15% OSD

Penta Arzneimittel GmbH
Werksstraße 3
92551 Stulln
Germany

Distributeur au Maroc:
NourPharmed SARL
7, Av. Imam Ali, N4
30000 (Fes)
Maroc

Ocularm® 0,15 % OSD

Hyaluronate de sodium 0,15 %

Collyre 10 ml

PPC : 129,90 DH



6 118002 060015



STERILE A



CE 0483



NOUR PHARMED

2024.11

LOT

21M041

Ocularm® 0,15% OSD

10 ml e

Collyre

Hyaluronate de sodium à 0,15 %

■ Pour une meilleure
hydratation, soulagement
et soin des yeux secs

■ Sans agent conservateur

■ Compatible avec les lentilles
de contact

Composition :

Hyaluronate de sodium à 0,15 %
chlorate de sodium, citrate de
sodium, acide citrique, de l'eau
pour préparations injectables.

Application :

Collyre à usage ophtalmique
externe exclusivement.
Ne pas utiliser si le flacon ou
l'anneau scellé sont endommagés.
Ne plus utiliser Ocularm® 0,15 %
OSD, au-delà de la date de
péremption.
A utiliser jusqu'à 12 mois après
ouverture.
Température de stockage 2°C - 25°C
Ne pas congeler.
Refermez le flacon avec le
capuchon après emploi.

Tenir à l'abri de la lumière, dans
l'emballage en carton d'origine.

Pour les indications, le mode
d'emploi et les précautions
d'emploi, se reporter à la notice.

Ouvert le : / /

10 ml e

Collyre

Hyaluronate de sodium à 0,15 %

■ Pour une meilleure
hydratation, soulagement
et soin des yeux secs

■ Sans agent conservateur

■ Compatible avec les lentilles
de contact



NOUR PHARMED

Ocularm® 0,15% OSD

Penta Arzneimittel GmbH
Werksstraße 3
92551 Stulln
Germany

Distributeur au Maroc:
NourPharmed SARL
7, Av. Imam Ali, N4
30000 (Fes)
Maroc

Ocularm® 0,15 % OSD

Hyaluronate de sodium 0,15 %

Collyre 10 ml

PPC : 129,90 DH



6 118002 060015



STERILE A



CE 0483



NOUR PHARMED

2024.11

LOT

21M041

Ocularm® 0,15% OSD

10 ml e

Collyre

Hyaluronate de sodium à 0,15 %

■ Pour une meilleure
hydratation, soulagement
et soin des yeux secs

■ Sans agent conservateur

■ Compatible avec les lentilles
de contact

Composition :

Hyaluronate de sodium à 0,15 %
chlorate de sodium, citrate de
sodium, acide citrique, de l'eau
pour préparations injectables.

Application :

Collyre à usage ophtalmique
externe exclusivement.
Ne pas utiliser si le flacon ou
l'anneau scellé sont endommagés.
Ne plus utiliser Ocularm® 0,15 %
OSD, au-delà de la date de
péremption.
A utiliser jusqu'à 12 mois après
ouverture.
Température de stockage 2°C - 25°C
Ne pas congeler.
Refermez le flacon avec le
capuchon après emploi.

Tenir à l'abri de la lumière, dans
l'emballage en carton d'origine.

Pour les indications, le mode
d'emploi et les précautions
d'emploi, se reporter à la notice.

OUVERT LE : / /

10 ml e

Collyre

Hyaluronate de sodium à 0,15 %

■ Pour une meilleure
hydratation, soulagement
et soin des yeux secs

■ Sans agent conservateur

■ Compatible avec les lentilles
de contact



NOUR PHARMED

Docteur Karim NAYME

Ophthalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة الملاحة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي و الشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

24 décembre 2022

Mr. ZAHRAOUI HIND

Monture + verres correcteurs

Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

OD = - 1.25

OG = - 1.75 (- 0.75 à 167°)

EXTRA OPTIC
MME NADA LEBBAR
115 BD GHANDI CASABLANCA
INPE: 095011003

Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmou
- Casablanca - 0643-08-22-95
Tél: 0522-36-60-79

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca

5, شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقا) بجزنة النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

Facture



Facture N° :

1809

Date :
2023-01-02

Client :

ZAHRAOUI HIND

SOCIETE EXTRA

OPTIC

115 Bd Ghandi

115, Bd Ghandal
Tel: 0522 233348 / 0680797471

VS	SPH	CYL	AXE	ADD
VLD	-1.25			
VLG	-1.75	-0.75	167	

N°	Désignation	Qte	PUTTC	MT
1	NIKON PURE BLEU 1.5	1	800.00	800.00
2	NIKON PURE BLEU 1.5	1	800.00	800.00
3	MONTURE OPTIQUE	1	1200.00	1200.00

TVA	20%	Total TVA	466.67
Total HT	2333.33	Net à payer	2800.00

Arrêtée la présente facture à la somme :

Mode de paiement : ESPECE deux mille huit cents Dirhams

SOCIETE EXTRA OPTIC – 115, Bd Ghandi – 0522 233348 / 0680797471 – extraoptic@pubwebo.com
IF: 15298485 - ICE: 000305908000034 - RC:338153 - TP:35875135 - INPE:095011002

EXTRA OPTIC
MME NADALEBBAR
115 BD GHANDI CASABLANCA
INPE: 095011003

E: 093011